

préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. J'ai aussi donné instruction de mettre devant vous les comptes publics pour l'année dernière.

*Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes.*—

Les chartes de plusieurs banques vont bientôt expirer, et les sujets importants des banques et du cour monétaire seront soumis à votre attention.

Dans la considération de ces questions, qui affectent si profondément non-seulement les importants intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, j'ai l'assurance que vous vous efforcerez d'adopter les principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'extension du commerce.

J'ai énuméré une variété de sujets, mais ils sont importants et demandent à être réglés dans le cours de la session. Je les laisse en toute confiance à votre sage jugement, espérant vivement que vos délibérations seront bénies, et qu'ainsi vous pourrez remplir avec dignité et effet la haute mission que vous a confiée la Providence.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'en est allée.

PRIÈRES :

L'honorable M. *Campbell* a présenté à la Chambre un bill intitulé " Acte concernant " les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport du discours de Son Excellence prononcé du Trône, et

Il a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

*Ordonné*, que la Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, demain.

*Ordonné*, que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général soit imprimé dans les deux langues, pour l'usage des Membres.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

*Ordonné*, que tous les Membres présents durant la présente session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre, quand et comme il le jugera nécessaire.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, La Chambre s'est ajournée jusqu'à demain, à trois heures de l'après midi.